

DOCTEURS 2005 : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Contexte : Près de 10 000 Doctorats sont délivrés chaque année au sein d'une université ou d'une grande école. Formation préparée après le grade de Master, le Doctorat équivalait à un diplôme de niveau Bac + 8.

Méthodologie : Cette enquête porte sur les docteurs ayant soutenu une thèse en Bretagne au cours de l'année 2005. Ces derniers ont été interrogés en 2008 sur leur parcours pendant le Doctorat et sur leur situation 3 ans après l'obtention du diplôme.

Cette 1^{ère} étude sur les Docteurs a été réalisée entièrement par l'ORESB (recueil des données, codage, analyse). Les écoles doctorales de Bretagne ont participé à l'élaboration de cette étude en fournissant les fichiers de docteurs à enquêter.

Pour la région Bretagne, 385 docteurs¹ ont été interrogés. 300 ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de 78%.

Les résultats présentés dans ce document concernent uniquement la population répondante (298 diplômés²).

CARACTÉRISTIQUES DES DIPLÔMÉS

La population est composée de 69% d'hommes et 31% de femmes.

L'âge médian³ lors de l'inscription en Doctorat est de 25 ans. L'âge médian lors de l'obtention du Doctorat est de 28 ans.

Les docteurs de nationalité étrangère représentent 16,5% des répondants.

Avant de s'inscrire en Doctorat, la majorité des docteurs (78%) poursuivaient des études. 14% exerçaient un emploi et 5% étaient en situation « d'études + emploi ».

85,5% des répondants ont accédé au Doctorat après un Master recherche (DEA). 12,5% sont titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme d'école supérieure de commerce.

PENDANT LE DOCTORAT

Financement du Doctorat

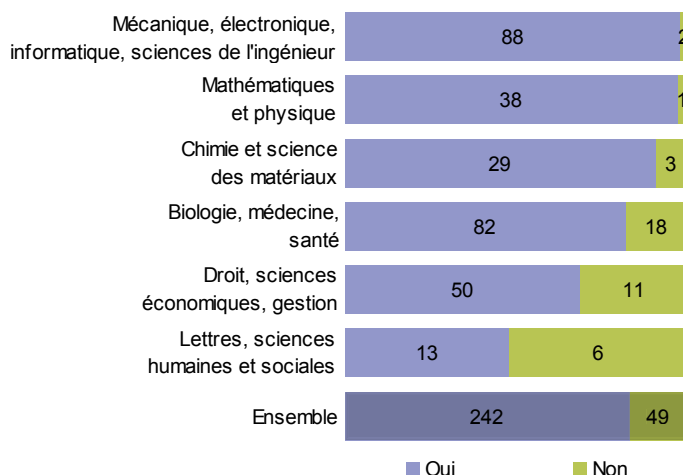
Plus de 8 docteurs sur 10 (81%) ont perçu un financement pour effectuer leur thèse.

Le taux de financement varie en fonction des spécialités⁴. En effet, dans les domaines « Mécanique, électronique, informatique, sciences de l'ingénieur » (98%) et « Mathématiques et physique » (97%), quasiment tous les diplômés ont perçu un financement.

A l'inverse, l'absence de financement est beaucoup plus prégnante dans les domaines « Lettres, sciences humaines et sociales » (52%) et « Droit, sciences économiques, gestion » (32%).

Financement du Doctorat en fonction des spécialités

(en effectif, 7 non-réponses exclues)



La durée médiane du financement est de 36 mois.

La principale source de financement (65%) est le « financement institutionnel » (BDI, CIFRE, CNRS, Allocation).

10% des docteurs ont obtenu un financement par le biais des contrats de recherche. 10% des financements proviennent des collectivités.

[1] Sont concernés dans cette étude uniquement les docteurs inscrits administrativement au sein d'une école doctorale. En 2005, le monde universitaire en Bretagne était composé de 10 écoles doctorales.

[2] Afin d'éviter tous biais, 2 docteurs retraités ont été exclus de l'enquête.

[3] La médiane sépare la population en deux parties égales. Ici, la moitié de la population est âgée de moins de 25 ans lors de l'inscription en Doctorat, l'autre moitié est âgée de plus de 25 ans.

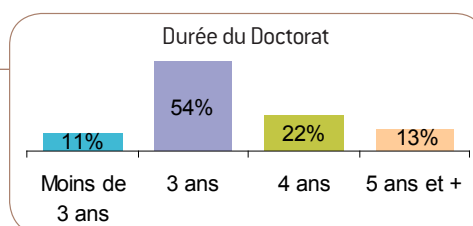
[4] Pour une meilleure lisibilité de l'analyse, nous avons classé les Doctorats en 6 grandes spécialités de formation. Toutefois, les effectifs par spécialité étant faibles, ces résultats sont à prendre avec précaution et sont donc donnés uniquement à titre d'information.

Contrat de travail pendant le Doctorat :

121 docteurs ont signé un contrat salarié pour financer leur Doctorat (soit 41% de l'effectif total des répondants).
46% d'entre eux ont exercé un emploi d'ATER (soit 56 individus). 24% ont occupé un poste de moniteur CIES (soit 29 individus).

Durée du Doctorat

La durée médiane de la thèse est de 3 ans et 4 mois (avec un minimum de 1 an et 5 mois et un maximum de 10 ans). A titre d'information, la durée médiane du Doctorat est plus élevée pour les thèses non financées : 4 ans et 3 mois contre 3 ans et 3 mois pour les doctorats financés.



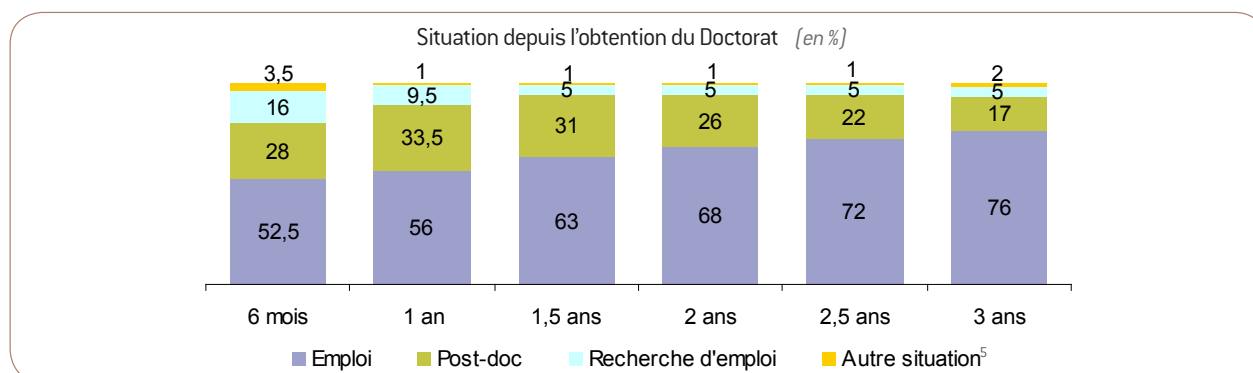
Mobilité pendant le Doctorat

24% des docteurs (n = 71) ont effectué un séjour à l'étranger dans le cadre de leur Doctorat. Plus de la moitié d'entre eux (n = 36) ont séjourné en Europe, 19 en Amérique, 7 en Asie et 7 en Afrique.

43 docteurs (soit 62,5%) ont effectué un seul séjour, généralement de courte durée. En effet, 26 d'entre eux l'ont réalisé en moins de 6 mois.

SITUATION APRÈS LE DOCTORAT

93% des docteurs exercent un emploi (post-doctorat compris) 3 ans après l'obtention du Doctorat.



La taux de diplômés en emploi a progressé de 45% entre les situations à 6 mois et 3 ans.

A l'inverse, la proportion de docteurs en stage post-doctoral a diminué de 39%, passant de 28% à 6 mois à 17% à 3 ans. Le pourcentage le plus élevé de post-doctorat (33,5%) se situe 1 an après le doctorat.

Le taux de chômage 3 ans après le Doctorat est de 5%.

Conseil National des Universités (CNU)

58% des docteurs (174 individus) se sont présentés à la qualification par le Conseil National des Universités (CNU).

La majorité (78 docteurs, soit 45%) a candidaté à une seule section de CNU. 65 docteurs (38%) se sont présentés à 2 sections de CNU.

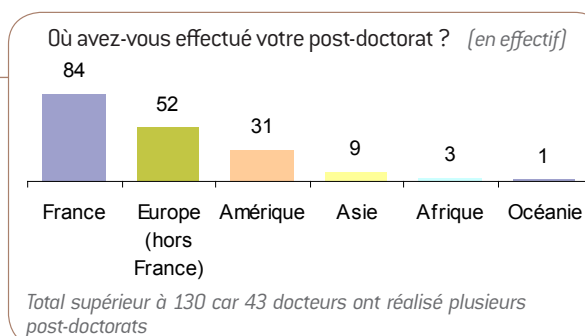
88% des candidats au CNU (150 individus) ont été qualifiés par au moins une section.

Post-doctorat

44% des docteurs 2005 (130 individus) ont effectué au moins un post-doctorat après la thèse.

Les deux-tiers d'entre eux ont effectué un seul stage post-doctoral. 29% ont réalisé 2 post-doctorats.

84 docteurs ont effectué un stage post-doctoral en France. 96 l'ont réalisé à l'étranger, principalement dans un autre pays européen (52 individus) et sur le continent américain (31 docteurs).



(5) Dans l'item « autre situation », nous avons regroupé les individus en études (que l'on retrouve uniquement à 6 mois et 1 an), les docteurs en « activité et en congé » (ex : congés maternité, congés maladie ...) et les inactifs (sur toute la période, excepté à 3 ans).

Au moment de l'enquête, l'item « autre situation » comprend uniquement des docteurs en activité et en congé.

SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS LE DOCTORAT

Les données suivantes portent sur les docteurs en emploi (post-doctorat compris) 3 ans après l'obtention du Doctorat, soit 93% de l'effectif total.

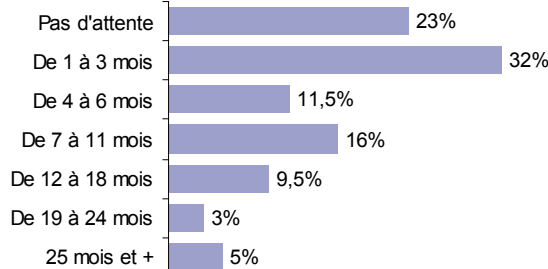
Accès à l'emploi

Le temps de latence du 1^{er} emploi⁶ est relativement court. En effet, 55% des docteurs accèdent à leur 1^{er} emploi en moins de 4 mois dont 23% immédiatement après l'obtention du Doctorat.

L'obtention d'un concours (35% des docteurs), les relations (20%) et l'envoi de candidatures spontanées (18%) sont les principaux moyens d'accès à l'emploi exercé en octobre 2008.

44% des docteurs ont occupé un seul emploi depuis l'obtention de leur Doctorat.

Temps de latence du 1^{er} emploi



Caractéristiques de l'emploi exercé 3 ans après l'obtention du Doctorat

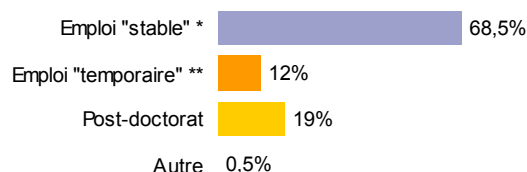
Plus des 2/3 des docteurs (68,5%) exercent un emploi « stable » au moment de l'enquête.

Le taux d'emploi « temporaire » (post-doctorat compris) atteint 31%. Cela s'explique notamment par un taux élevé de post-doctorat (19%) 3 ans après la thèse.

95% des diplômés travaillent à temps complet.

La quasi-totalité des docteurs (97,5%) accèdent au statut de « Cadres et professions intellectuelles supérieures ».

Contrat de travail



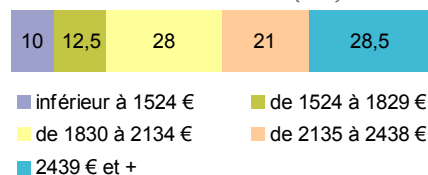
* CDI (31%), titulaire fonction publique (35,5%), indépendant (2%)
** CDD (4%), contractuel fonction publique (7%), ATER (1%)...

3 ans après l'obtention du Doctorat, les docteurs travaillant à temps complet perçoivent un salaire net mensuel médian de 2100 €.

Le salaire net mensuel médian atteint 2400 € en Ile-de-France. Il est de 2122,50 € en Bretagne. Les docteurs travaillant à l'étranger perçoivent un salaire net mensuel médian de 2134,50 €.

L'écart est relativement faible entre le salaire net mensuel médian des hommes (2176 €) et celui des femmes (2090 €).

Salaire net mensuel (en%)



30% des diplômés travaillent en Bretagne⁷ et 21% à l'étranger.

Les emplois dans le secteur public sont majoritaires (67%).

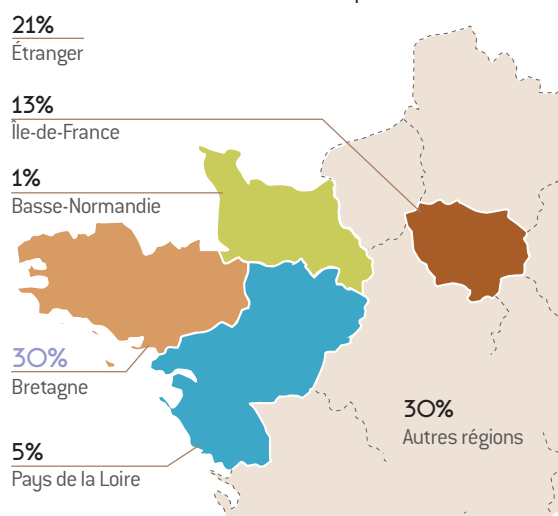
Notons que 84% des docteurs travaillant dans le secteur privé exercent un emploi stable. Dans le secteur public, près d'un quart des diplômés (24%) sont en stage post-doctoral.

Les docteurs travaillent principalement dans les secteurs d'activité suivants :

- « Education » (39%),
- « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles » (22,5%),
- « Activités informatiques » (12%),
- « Recherche-développement en sciences humaines et sociales » (5%).

Concernant le secteur d'activité « Recherche-développement en sciences physiques et naturelles », notons que 28% des docteurs exercent leur emploi dans le secteur privé. A l'inverse, dans le secteur « Recherche-développement en sciences humaines et sociales », l'ensemble des docteurs travaillent dans des structures publiques.

Localisation de l'emploi



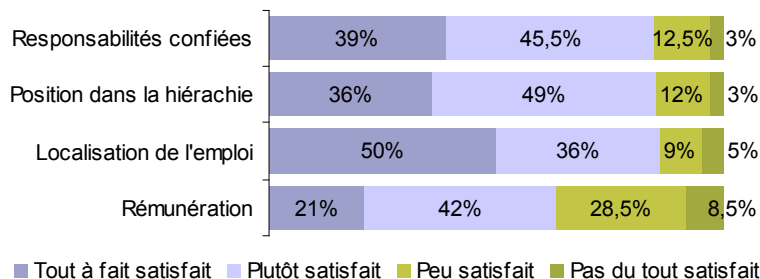
[6] Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Doctorat et la date de recrutement. Nous avons exclu de ce calcul les individus en emploi avant de s'inscrire en Doctorat et ayant conservé cet emploi après l'obtention du diplôme ainsi que les répondants ayant poursuivi des études après le Doctorat.

[7] Dont 15% en Ile-et-Vilaine, 11% dans le Finistère, 2% dans le Morbihan, 2% dans les Côtes d'Armor.

Plus de 4 docteurs sur 5 sont « satisfaits » voire « très satisfaits » de la localisation de leur emploi (86%), de leur position au niveau de la hiérarchie (85%) et des responsabilités confiées dans leur emploi (84.5%).

Par contre, le taux de satisfaction chute fortement concernant la rémunération. En effet, 63% des docteurs sont satisfaits de la rémunération perçue au moment de l'enquête.

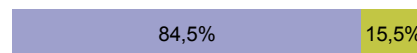
Degré de satisfaction concernant les caractéristiques de l'emploi



87% des docteurs considèrent que leur activité professionnelle est en adéquation avec le domaine de leur Doctorat.

Le taux d'adéquation entre l'emploi et le niveau de formation atteint 80%.

Votre emploi est-il en adéquation avec le domaine du Doctorat ?



Votre emploi est-il en adéquation avec votre niveau de formation ?



ZOOM SUR LE GENRE

On observe peu de disparités entre les hommes et les femmes au niveau des conditions d'insertion professionnelles des docteurs :

- 69% des hommes bénéficient d'emplois stables vs. 67,5% des femmes,
- les postes de cadres supérieurs concernent 98,5% des hommes. Ce taux est de 95% chez les femmes.

On note de légères différences au niveau des variables « temps de travail » et « salaire » :

- en effet, seuls 3% des hommes travaillent à temps partiel (9% pour les femmes),

- le salaire net mensuel médian des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes (+ 86 €).

Notons que les inégalités sont moins marquées pour les docteurs 2005 que pour les diplômés 2005 de Master.

Il semblerait donc que le niveau élevé du diplôme atténue les effets de la variable « genre ». Toutefois, cette comparaison est à nuancer dans la mesure où cette étude a un délai d'interrogation plus élevé (3 ans) par rapport aux enquêtes Master (18 mois). Ce phénomène sera à vérifier dans les prochaines promotions.

Conclusion

3 ans après l'obtention du Doctorat, la part des diplômés en emploi (ou en post-doctorat) atteint 93%.

Le taux de chômage des docteurs 2005 est de 5% (soit 15 individus). Pour information, sur le plan national, l'étude du Céreq sur la « génération 2004 »⁸ a montré que le taux de chômage 3 ans après l'obtention du Doctorat s'élevait à 10%.

Parmi les diplômés en emploi (ou en post-doctorat) au moment de l'enquête, 30% exercent leur emploi en Bretagne et 21% à l'étranger.

97,5% accèdent au statut de « Cadres et professions intellectuelles supérieures ». 95% travaillent à temps plein. 68,5% occupent un emploi « stable ». Au niveau national, les emplois à durée indéterminée concernaient 65% des docteurs de la « génération 2004 ».

[8] J. Calmand, P. Hallier, Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active, Bref n° 253, Céreq, juin 2008

Pour plus d'informations

DOCTEURS, DIPLÔMÉS 2005, QUE SONT-ILS DEVENUS ?

ORESB - JANVIER 2010 - 61 PAGES

<http://www.ueb.eu/Theme/observatoire/>

Contacts

RESPONSABLE DE L'ORESBS : CHARGÉES D'ÉTUDES :

Sylvie DAGORNE Malika EL ALI
sylvie.dagorne@ueb.eu Amélie GICQUEL
02 99 14 14 59 amelie.gicquel@ueb.eu
02 99 14 20 69

ORESBS

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne